

## **BLESLE**

Le Conseil Municipal, à l'exception de Marc Godfrin, excusé et ayant donné pouvoir à Yves Tréhin, s'est réuni le 30 avril 2010 à 20 h 30, en mairie.

### **Travaux connexes remembrement**

Suite à réception de 9 offres en mairie, la commission des appels d'offres propose de retenir la société qui a obtenu la meilleure note combinant les critères techniques, de délai et de prix, pour attribution des travaux connexes au remembrement subventionnés à hauteur de 55%. Après explications données par le Maire, le Conseil délibère à l'unanimité de retenir l'entreprise ayant la meilleure note.

### **Questions diverses**

Cluny : Jean-Paul Renard rapporte le nombre de 100 inscrits, dont 22 Bleslois, ayant assisté au colloque ; Patrice Douix soulignant la renommée mondiale de certains conférenciers. Il est prévu une publication des actes du colloque au début de 2011. Le Maire indique qu'un bilan financier sera communiqué lors du prochain conseil. Par ailleurs, Jean-Paul Renard ayant personnellement engagé des frais pour aller chercher un matériel de projection à Dreux, le Conseil délibère de rembourser les frais de trajet aller et retour au vu des justificatifs de frais.

Demande d'ouverture d'un débit de boisson sur la place de l'Eglise : Le Maire informe le Conseil des dispositions d'une loi de 1991 qui interdit d'ouvrir un établissement avec une licence 2 à moins de 40 mètres d'un lieu de culte. Si le Préfet accorde une dérogation en faveur de l'ouverture, le Maire indique qu'il ne s'y opposera pas.

Un professeur d'éducation physique du collège de Blesle demande l'utilisation du terrain public situé près de la chapelle de La Chaigne pour exécution de cours EPS 2 fois par semaine (lancer de javelot). Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

Droit de préemption: les biens G6 et G7 sont laissés libres à la vente.

Subventions municipales : Suite à la remise des comptes de l'association de la vallée de Sianne, et tenant compte de la demande faite par cette association pour organiser une exposition du 17 juillet au 1<sup>er</sup> août (imagerie médiévale, mystère et symboles de la sculpture romane), le Conseil délibère à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100 € et d'autoriser la mise à disposition d'une salle pour l'exposition.

Salle voûtée en sous-sol du château du Mercoeur : Le Conseil donne son accord à la proposition du Maire de fixer les tarifs de location à la journée, différents selon que le locataire appartient ou non à la communauté de communes du Pays de Blesle. Pour la communauté de communes, la location au bénéfice d'une association organisant un évènement ne générant pas de recette est gratuite ; elle est de 20 Euros si recette. En ce qui concerne les personnes privées, la location est de 30 Euros. Pour tous les locataires hors communauté de communes du pays de Blesle, la location est fixée à 45 Euros. Une redevance supplémentaire de 20 Euros sera demandée en cas d'utilisation du chauffage.

Service public d'assainissement: Le syndicat de gestion des eaux du Brivadois demande transfert de compétence pour exécuter les services relatifs à l'assainissement non collectif en lieu et place d'une convention actuellement en place et renouvelable tous les 5 ans. Le Conseil donne son accord.

Le Maire donne des informations diverses : plantation d'un rosier financé par Blesle dans la

roseaie à Cluny, communication faite en Norvège par Pierre-Alexis Barbary sur le thème de Blesle et de l'Auvergne, achat d'un véhicule d'occasion Diesel (Peugeot Partner) pour une somme de 5900 € en remplacement d'un véhicule Renault Express Essence hors de fonctionnement.

Thierry Verdier informe le conseil que des devis ont été reçus pour travaux d'entretien des voies (rénovation des nids de poule) seront entrepris sur la commune, incluant le passage d'une balayeuse-aspiratrice dans les villages concernés. D'autres devis sont attendus pour prise de décision par le Conseil.

Jeanne-Marie Pothier informe le Conseil d'un devis reçu de l'association Braille et Culture pour un montant de 6889 €TTC subventionnés à hauteur de 70%, pouvant être portés à 80% si contribution du conseil général, pour mise en place d'un dispositif d'aide à la visite de Blesle par des déficients visuels.

Des visites de la station d'épuration et des chantiers en cours, dont le gîte d'étape, seront prochainement organisées à l'attention des conseillers municipaux intéressés.

Le Maire informe le Conseil des dispositions relatives à l'opération « journée couleurs locales ». L'architecte des bâtiments de France a choisi 3 nuances ocre. Une visite de Blesle sera faite le mardi 29 juin à 18 hrs afin de sélectionner les portes et fenêtres à peindre. La mise en peinture est prévue le 11 septembre avec le soutien de bénévoles. La peinture sera fournie gratuitement aux habitants qui se seront inscrits pour participer à l'évènement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 hrs 30.